



MAIRIE DE CANTE

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°DE_2024_006

SEANCE DU 22 MARS 2024

Date de la convocation : **15 mars 2024**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
10	08	08
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
08	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Nadine CLAPIER, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, M Nicolas BLANCHOT, M Philippe BISOGNIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme Wendy BURG, M Hubert GRAS,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire de la séance.**

OBJET : Demande de subventions 2024 *Modifiant la délibération 2024/005*

M le Maire informe que le projet de rénovation de la salle des fêtes en salle polyvalente suite à l'ouverture des plis du marché public et choix des entreprises par la commission travaux, nécessite des demandes de subventions pour être réalisé, une délibération a été prise dans ce sens le 09/01/2024 dernier.

Après envoi de la délibération n°2024/005 aux différents organismes susceptibles de subventionner, il s'avère que des lots peuvent être inclus dans le fond vert.

M le Maire présente aux membres du conseil le nouveau plan de financement :

Marché public de 11 lots : 289 876.24€
Autres (Maitrise d'œuvre, audits, SPS, Publicité) : 31 440.67€

MONTANT HORS TAXE :		321 316.91€	
Subventions sollicitées :	Sommes éligibles :	Montant :	Pourcentage :
ETAT - DETR Subvention d'équipement des territoires ruraux	321 316.91€	60 000.00€	18.67%
CCPAP - Subvention fond de concours	321 316.91€	10 000.00€	3.11%
DÉPARTEMENT - FDAL	321 316.91€	25 000.00€	7.78%
DÉPARTEMENT- Fond de transition énergétique	112 641.03€	45 056.41€	14.02%
SDE09	112 641.03€	30 000.00€	9.34%
Région- Rénovation énergétique	112 641.03€	22 528.20€	7.01%
Région- Accessibilité	75 000.00€	15 000.00€	4.66%
ETAT- Fond vert	112 641.03€	45 056.41€	14.02%
Autofinancement		68 675.89€	21.37%
TOTAL		321 316.91€	100%

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la proposition de M le Maire

et le mandate pour élaborer et signer tous les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance Mme Nadine CLAPIER
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 26 mars 2024